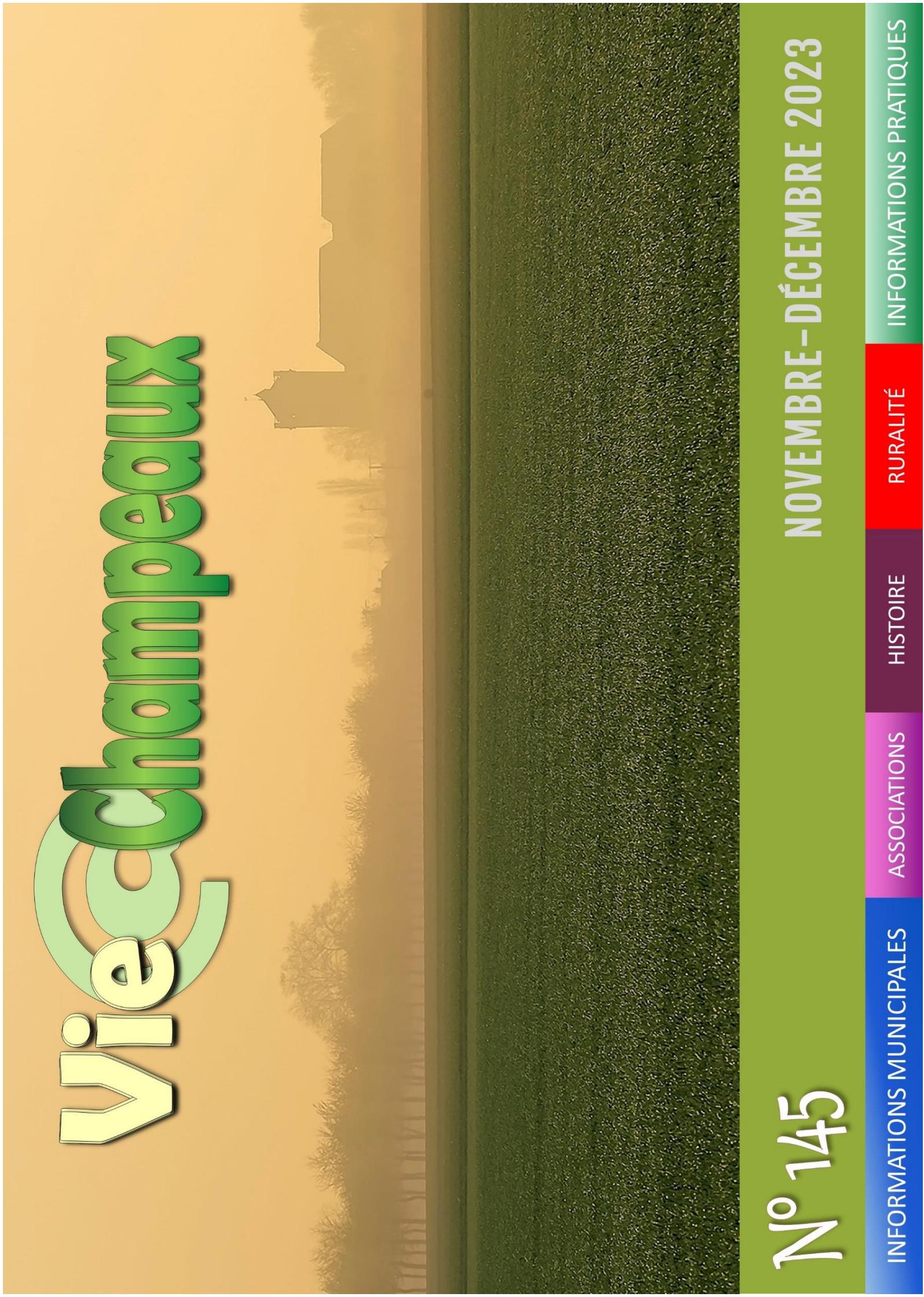


Vie @ Champeaux



N° 145

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

HISTOIRE

RURALITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-5
Centre Communal d'Action Sociale	6
Le CCAS vous informe	7-10
État civil	10-11
C'est arrivé près de chez vous	12-13
Vie quotidienne - Vie pratique	14-15
Nouvelles du RPI	16-17
Mots Mêlés	17
Savez-vous que...	18
Les associations annoncent	19-22
Informations utiles	23
Informations locales	

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- **du lundi 6 au mardi 7 novembre 2023, réouverture le jeudi 9 novembre dès 13 h.**
- **du mardi 26 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024, réouverture le jeudi 4 janvier dès 13 h.**

Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale sont également affichées sur le site Internet de la Commune

<https://www.champeaux77.fr>.

Photo de couverture : © Yves LAGÜES-BAGET

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : j.secretariat@champeaux77.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>



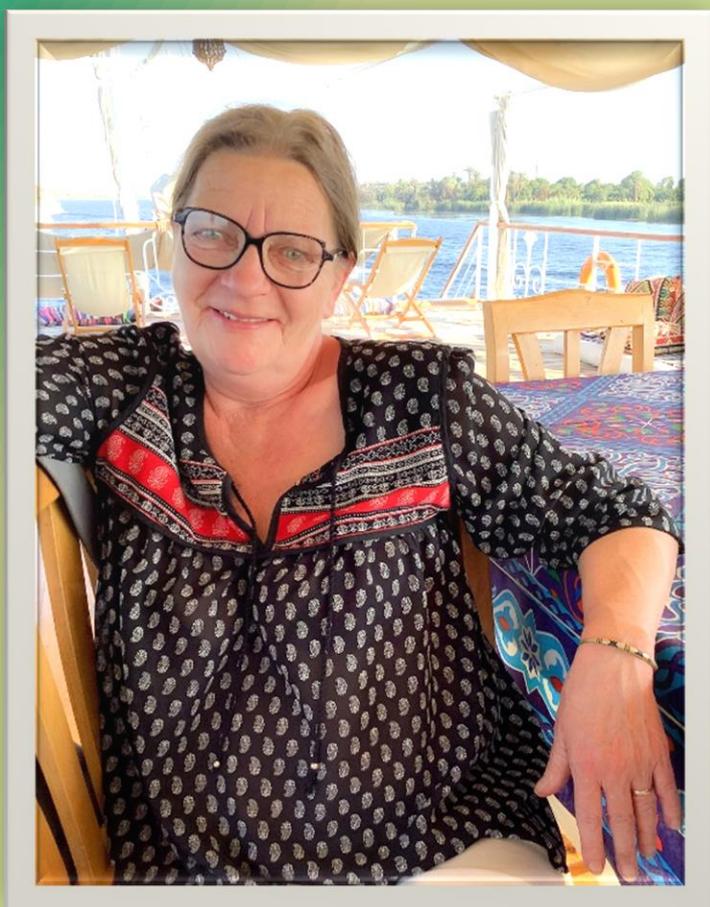
Superficie : 1305 ha Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr/>

Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.



AU REVOIR GHISLAINE.

Ghislaine nous a quittés brutalement, dans sa 67^e année. Une immense tristesse nous envahit.

Ghislaine créait du lien au quotidien. À l'heure où certains d'entre nous promènent leur chien, Ghislaine promenait sa chèvre ! Alors, forcément, ça attire les regards et ça stimule l'empathie. C'était sa façon à elle de nous rappeler qu'il existe d'autres chemins, moins normalisés.

Au-delà du Vivre ensemble, Ghislaine nous encourageait toutes et tous à faire ensemble, moins de blabla et plus de concret !

Ces 35 dernières années, elle s'est énormément investie pour son village. Educatrice spécialisée de profession, elle était dotée de générosité et n'hésitait pas à secourir celles et ceux qui en avaient besoin, voire les prenait en charge.

Dans le milieu des années 90, elle a participé à la création de la 1^{ère} association de parents d'élèves et était, forcément, de toutes les animations. Elle a participé à un grand nombre de manifestations diverses et s'est particulièrement investie dans l'organisation du Téléthon. Elle avait rejoint le conseil municipal et le CCAS. Elle avait naturellement intégré la cellule de coopération communale. Certaines et certains d'entre vous ont pu apprécier sa sympathie rassurante lors d'échanges téléphoniques, notamment durant la crise sanitaire. Dernièrement, elle a largement contribué à la réussite du festival Champoprock et du stand-up Champoplanches.

Ghislaine s'était appropriée son village. À l'image de ses délicieuses confitures, elle s'appliquait pour que le lien prenne. Attachante, toujours sincère, parfois cash, on l'aimait tous.

Nous apportons tout notre soutien à Jean-Pierre, son mari, adjoint au Maire et Président du R.P.I, à Quentin, son fils, et à ses proches. Au-revoir Ghislaine, tu vas nous manquer.

Votre Maire, Yves Lagües-Baget.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'YLB'.

Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX - La minute du greffe de la prévôté - Interrogatoire de MENESSION

Je vous livre ci-dessous, la transcription de l'interrogatoire de Joseph MENESSION, avec Pierre DEBRIE, qui avait fait des actes nuisibles, dans le village.

(Texte transcrit tel quel avec les fautes d'orthographe, avec mes majuscules mal placées).

Du 6.X^{bre} 1726 Interrogatoire
de Joseph Menession



L'an mil sept cens vingt six le vendredy sixième decembre dix heures du matin à la req^{te}. du p^r. fiscal de la terre et seigneurie de Champeaux nous Jacques Jacob Lieutenant juge civil criminel et de police de la prevoté de Champ^x. et dependences pour M^{rs} assisté du greffier ord^{re} de lad. Justice et prevoté sommes transportez en la chambre de la geolle des prisons de la ditte terre et seigneurie de Champ^x. a l'effet de proceder aux interrogatoires des prisonniers que ledit p^r. fiscal a fait arreter et constituer les dites prisons le jour d.hyer et ce jourd huy en execution du decret de prise de corps par nous decerné le quinze novembre dernier sur les charges et informations par nous faites le meme jour arequest dud. p^r. fiscal contre les accusez y nommez en suivant le procez verbal de Lependry huissier royal en ce lieu recordé de temoins desdits jour d.hyer et du jourd huy, et etant arrivez en ladite chambre de la geolle, le dit Lependry nous avoit amené et conduit en icelle Joseph Menession fils de Joseph Menession tailleur dhabits demeurant audit lieu de Champeaux l'un desdits prisonniers nommez audit decret, duquel avons pris et receu le sermet au cas requis et accoutumé de dire verité et repondre sur les faits dont il sera par nous interrogé, apres quoy nous avons procedé audit interrogatoire ainsy ensuit.

Premierem^t. interrogé de son nom surnom aagé qualité et demeure et du lieu desa naissance.//.

A dit quil senomme Joseph Menession fils ainé de Joseph Menession tailleur dhabits dem^t. en ce lieu de Champ^x. luy de meme vacation dem^t.

chez sondit père quil est aagé de vingt cinq ans quil est natif de la paroisse de Champ^x.

Interrogé sil nest pas vray que la nuit du dimanche dix au lundy onze novembre dernier luy, Pierre Debrie, fils de Pierre Debrie marchand aud. Champ^x. et autres de leurs compagnies ont été frapper a onze heures du soir, et deux heures apre a plusieurs portes dans le lieu de Champ^x. nottamment a celle du nommé Cudot marchand pour avoir de leau devie qui fit refus de donner sur lequel on luy cassa ses vitres, a celle du nommé Batic, et rompre une goutiere de thuille et le bouchon du cabanet du nommé Cheneviere rouler des chariots et charettes en barrer les portes, jeter des charuës dans les fossez, rompre larche nouvellem^t. faite sur le fossé et vuillage des eaux de Champ^x., rompre la barriere et

Menession Jacob
 Charpillon

Handwritten text in French, likely a deposition or legal document. The text is dense and difficult to read due to the cursive script and some fading. It appears to be a detailed account of events, possibly related to a legal case or a public gathering. The name 'Menessier' is visible at the bottom left, and there are several signatures and initials throughout the document.

arracher un arbre dans un terrain de lui serne suis proche le fossé de Champ^x. sur la rue daunoy, a dit quil ne sait rien de tous les faits dont nous lavons cy dessus interrogé quil est vray que le dimanche dix novembre dernier environ les cinq heures du soir se promenant sous la halle de Champ^x. il fit rencontre du nommé Perin et son compagnon tisserant a Champ^x. Edmé Houiller choriste de l'eglise royale et collegiale de Champ^x. le nommé Chevy masson avec lesquels le repondant alla chez Robert Batic habitant dud. Champ^x. chez lequel il ne burent pas davantage que chacun demy septier apres quoy ils sortirent tous de chez ledit Batic sur les six heures et demie du soir et sen allerent chacun de leur côté et le repondant chemin faisant entra chez le dit Perrin ou il ne prit qu'une prise de tabac et alla soupper chez luy avec son père sa mere et son frere et s'en alla coucher. Interrogé sil n'est pas vray quil a été de plusieurs assemblées Qui se sont faites depuis quelques temps dans le lieu de Champ^x. A toutes les heures de la nuit frapper aux portes des habitans dud. Champ^x. et notamment il y a environ deux mois a la porte du nommé Cudot marchand ou avec le nommé Laurent fils marechal, et le nommé Boutonné charetier et autres de leur compagnie ou ils frapperent pendant la nuit a la porte dudit Cudot de leur donner de leau devie a cause quil estoit heure indué ils n'enfoncerent pas la porte ou du moins ils ne la jetterent pas abas hors de ses gonds, a dit que non quil sait rien des faits dont nous l'avons cy devant interrogé et que les faits du dernier article cy dessus sont totalem^t. hors de sa connoissance. Nous avons remontré audit Menessier quil n'a pas dit la verité, puisquil a été prouvé quil estoit de la compagnie il y a environ deux mois lorsqu'il a été ala porte dud. Cudot et aidé a mettre ladite porte dedans surquoy il a dabbondant repondu quil ne sait ce que c'est que le fait et sujet dudit interrogatoire. Interrogé sil n'a jamais été repris de justice A dit que non. Interrogé sil veut prendre droit par les charges et informa^{ons}. et sil s'en veut rapporter aux temoins qui y ont été ouys. A dit quil ne veut pas sen rapporter aux témoins ouys parce qu'ils n'ont pas dit la verité. Lecture a luy faite du present interrogatoire.

Menessier Jacob
Charpillon

MENESSIER Joseph

Né le 18.03.1666 à Champeaux (Baptême le vendredi 26)

Fils de François et de BRISSET Margueritte

Décédé le 17.02.1740 à Champeaux (Inhumé le 18)

Marié le 24.11.1692, avec **POCHE (POCHÉ) Magdeleine**, à Bréau

Remarié le mardi 19.05.1699, avec **DESRÜES Marie Jeanne**, à Champeaux

Profession : Maître tailleur d'habits

Enfant du remariage :

Jean Joseph né le dimanche 17.07.1701 à Champeaux (Baptême le même jour, à 18 h)

MORCHOISNE Michel

Sources :

Les Archives Départementales de Seine-et-Marne (Cote de la minute : 2 Bp 583).

Relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres paroissiaux, faits par l'auteur.

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, LÉVÊQUE, MARIÉ-SALL, RIVIÈRE, VINCENT et MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER et THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

RECONDUCTION DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ-ÉNERGIE » et MODIFICATION DU BARÈME DE RESSOURCES

Le Conseil d'Administration du CCAS décide, à l'unanimité, de poursuivre l'attribution d'une aide forfaitaire annuelle pour faire face aux factures d'énergie (électricité, gaz, bois, etc.) aux personnes âgées les plus démunies de notre commune.

L'âge d'attribution reste le même, c'est-à-dire 70 ans, ainsi que le montant du forfait soit : 180 €, 150 € et 120 €.

Le barème de ressource est également revu :

Revenus annuels		Revenus annuels	
Personne seule	Participation annuelle du CCAS	Ménage	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 10 660 €	180 €	Jusqu'à 19 757 €	180 €
De 10 661 € à 12 865 €	150 €	De 19 758 € à 21 634 €	150 €
De 12 866 € à 13 898 €	120 €	De 21 635 € à 22 365 €	120 €
Au-delà de 13 899 €	Pas de participation	Au-delà de 22 366 €	Pas de participation

Les demandes pourront être déposées auprès du CCAS jusqu'au 31 décembre 2023, après réception des avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS : POINT SUR LES INSCRIPTIONS

À ce jour, 16 personnes se sont inscrites. La date limite est fixée au 1^{er} octobre 2023.

Le Conseil d'Administration confirme la possibilité d'ouvrir les inscriptions aux communes avoisinantes au prix de 36 €, c'est-à-dire au prix unitaire de la place « Carré Or » - Le prix du transport est offert.

POINT SUR LES PRESTATIONS FACULTATIVES

Allocation rentrée scolaire et aide à la restauration : aucune demande enregistrée à ce jour.

Passeports jeunes : 27 dossiers traités.

Aide aux transports scolaires : 1 demande en cours.

JARDINS DU CCAS : DEMANDE DE LOCATION

Une nouvelle demande de location est adressée au CCAS par M. Adrien BARDIN. Le lot n° 11 est disponible et peut donc être proposé à cette personne.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la mise à disposition du lot au nouveau demandeur à compter du 1^{er} janvier 2024.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Point sur les demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs : 33 / Hommes : 19 / Femmes : 14 / Indemnisables : 22 / Non indemnisables : 11.

➤ Banquet des cheveux blancs :

Mme PROUVIER annonce le choix du menu qui sera servi par le prestataire « L'Hôtel du Sauvage ».

La date limite d'inscription pour le banquet est fixée au **lundi 13 novembre 2023**.

➤ Marché Solidaire du Secours Populaire

Le 6 septembre dernier, le premier Marché Solidaire s'est déroulé à Mormant à l'initiative du Secours Populaire.

➤ **Atelier de la PRIF « Bien dans son assiette »** : L'atelier a débuté le 22 septembre - 16 personnes y participent.

➤ Logements de la Poste (AIPI) :

Les travaux ne sont pas totalement terminés.

M. HOLVOET, chargé de ce dossier, indique que le logement T3 a pu être attribué récemment. Il reste donc un logement (studio) disponible, attribuable en priorité à un habitant de la commune qui aurait de très faibles revenus. Les conditions d'attribution peuvent être obtenues auprès de l'AIPI.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30.

Le CCAS vous informe



Allocation **SOLIDARITÉ ÉNERGIE** 2023

En complément du dispositif national « *Le chèque Énergie* », le CCAS propose depuis 2020 une allocation facultative. À compter de cette année, le critère d'âge a été révisé et s'applique désormais aux personnes âgées de 70 ans et plus, au 31 décembre 2023.

Selon votre revenu fiscal de référence
le montant du forfait de **L'ALLOCATION SOLIDARITÉ ÉNERGIE**
peut s'élever à **180 €, 150 € ou 120 €**

PERSONNE SEULE		MÉNAGE	
REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS	REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 10 660 €	180 €	Jusqu'à 19 757 €	180 €
de 10 661 € à 12 865 €	150 €	de 19 758 € à 21 634 €	150 €
de 12 866 € à 13 898 €	120 €	de 21 635 € à 22 365 €	120 €

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS le dernier avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et un relevé d'identité bancaire. Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers. L'étude des demandes se fera du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023, dernier délai.

Banquet des Cheveux Blancs

La municipalité et le CCAS ont le plaisir de vous inviter au

Banquet des Cheveux Blancs

le Dimanche 3 Décembre à partir de 12h30, à la Campélienne.

Le repas est offert à tous les Campéliens de 65 ans et plus

Pour les invités en dehors de cette tranche d'âge
la participation est de 38 €



BULLETIN RÉPONSE À DÉPOSER AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE AVANT LE 13 NOVEMBRE

M. et/ou Mme _____ participera(ront) au repas

Montant de la participation : 38 € X _____ (nombre de personnes)

Payable à l'inscription par chèque à l'ordre de : « Régie de recettes communale de CHAMPEAUX »

CHAMPEAUX, le ___ / ___ / 2023
(signature)

FORFAITS AMÉTHYSTE ET MOBILIS

Les forfaits Améthyste et Mobilis sont deux dispositifs d'aides au transport proposés par le Département de Seine-et-Marne. Ils s'adressent aux seniors, aux adultes en situation de handicap, aux anciens combattants et veuves de guerre, sous condition de ressources et/ou de statut. Ils favorisent la mobilité de ces publics sur le territoire.

Le forfait Améthyste

Le forfait Améthyste zones 4-5

Le forfait Améthyste zones 4-5 permet de voyager gratuitement (hors frais de dossier de 20 €/an) : sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE), toute la semaine dans les zones 4 et 5 en Île-de-France, les week-ends, les jours fériés, les petites vacances scolaires, l'été de mi-juillet à mi-août, sur l'ensemble des zones 1 à 5.

Il s'adresse :

Aux personnes de plus de 65 ans, non imposables ou avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement, domiciliées en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale), aux personnes reconnues handicapées de plus de 18 ans non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques :

- avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %,
- ou bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Le forfait Améthyste zones 1-5

Le forfait Améthyste zones 1-5 permet de voyager sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) toute l'année sur l'ensemble des zones en Île-de-France moyennant 25 € de participation.

Il est délivré aux anciens combattants et veuves de guerre de plus de 65 ans, sans condition de ressources, sous condition de statut, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale).

Comment faire une demande ?

Pour faire une demande de forfait Améthyste, vous pouvez contacter :

Le centre communal d'action sociale (CCAS) le plus proche de votre domicile qui se chargera ensuite de transmettre votre dossier de demande au Département de Seine-et-Marne.

Le forfait Améthyste est délivré exclusivement sur une carte Navigo personnalisée (avec votre nom, prénom et votre photo). Pour savoir comment vous procurer une carte gratuite, contacter l'Agence Navigo au 09.69.39.22.22 (appel non surtaxé).

Une fois validé par le Département, le forfait Améthyste doit être rechargé sur votre pass Navigo sur les automates des gares RATP ou SNCF Transilien.

Les coupons Mobilis

Le coupon Mobilis est un forfait journalier qui permet de voyager dans les zones 1-5. Chaque coupon est valable sur un jour calendaire de 0 h à 24 h.

Il permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des zones en Île-de-France et sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) pour des déplacements occasionnels.

Les coupons Mobilis sont délivrés aux anciens combattants et veuves de guerre âgés de plus de 65 ans, sans conditions de ressources, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale).

Attention : l'octroi de coupons Mobilis n'est pas cumulable avec un forfait Améthyste.

Pour bénéficier de coupons Mobilis, la demande doit être faite au centre communal d'action sociale (CCAS) du domicile du demandeur. Le CCAS se charge ensuite de transmettre le dossier de demande au Département de Seine-et-Marne.

En savoir plus

Les forfaits Améthyste sur le site Île-de-France Mobilités (<https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfaitamethyste>)

Les coupons Mobilis sur le site de la RATP (<https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/mobilis>)

Formulaires à Télécharger : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/forfaits-amethyste-et-mobilis>



Le service civique en bref c'est :

Une expérience forte d'engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Pour tous les jeunes, de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 pour les personnes en situation de handicap.

Il peut s'effectuer sur une période de 6 à 12 mois dans une association, une mutuelle, un bailleur social, une collectivité territoriale ou un établissement public.

Un engagement indemnisé à hauteur de 609 € nets par mois

<https://www.uniscite.fr/engage-toi/le-service-civique/>

Le Département de Seine-et-Marne recrute 12 volontaires !

Le Département de Seine-et-Marne recrute 12 volontaires en Service Civique, qui seront intégrés, au sein des collèges, dans le dispositif « salle de confiance » (Collège Jacques-Yves Cousteau à Bussy-Saint-Georges, Collège Louise Michel à Faremoutiers, Collège Gérard Philippe à Villeparisis, Collège Marthe Gautier à Charny et Collège Henri Dunant à Meaux). Ce dispositif innovant consiste à rendre accessible, au sein des collèges, un lieu calme et neutre, au sein duquel les jeunes peuvent échanger au cours d'ateliers collectifs ou d'entretiens individuels, sur des thématiques liées au climat scolaire et à leur bien-être au collège.

> **Plus d'informations en suivant le lien**

[https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission?keyword=coll%C3%A8ge&location=seine-et-marne%20\(77\)](https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission?keyword=coll%C3%A8ge&location=seine-et-marne%20(77))

Unis-Cité 77 : la campagne de recrutement des volontaires !

Unis-Cité Seine-et-Marne recrute actuellement des volontaires en Service Civique pour la saison 2023/2024. L'association propose un large éventail de missions couvrant divers domaines comme la solidarité, le numérique, l'environnement, la santé, la culture et le lien intergénérationnel. Aussi, retrouvez dès maintenant la campagne de recrutement de la rentrée, et découvrez les missions proposées sur : [uniscite.fr/antenne/seine-et-marne/](https://www.uniscite.fr/antenne/seine-et-marne/)

LETTRE D'INFORMATION DE LA CAF 77

L'intermédiation financière : un service public gratuit pour les parents séparés

L'article 72 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 a créé un service public d'intermédiation financière des pensions alimentaires (IFPA) qui est géré par l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (ARIPA).

Le principe du dispositif d'intermédiation financière est le suivant : le parent qui doit payer la pension alimentaire la verse mensuellement à l'ARIPA, qui se charge ensuite de la reverser au parent qui a la charge de leur(s) enfant(s), et ce, gratuitement.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'intermédiation financière est devenue systématique pour l'ensemble des titres exécutoires émis à compter de cette date (qu'il s'agisse d'un divorce par le juge, divorce par consentement mutuel établi par un avocat, jugement hors divorce, d'une décision de justice statuant sur le devenir des enfants et sur la pension alimentaire ou d'un titre exécutoire délivré par la Caf).

La seule condition pour en bénéficier est de faire fixer le montant de la pension alimentaire pour vos enfants dans un titre exécutoire. Et en cas d'impayé, l'agence engage immédiatement une procédure de recouvrement de l'impayé auprès du parent débiteur et verse au parent créancier éligible l'allocation de soutien familial (ASF).

L'objectif est de sécuriser chaque mois le versement de la pension alimentaire en prévenant le risque d'impayé et de retard de paiement, mais également d'apaiser les tensions liées aux questions financières entre parents séparés, afin qu'ils puissent se concentrer sur l'éducation et le développement de leur(s) enfant(s).

Comment faire une demande ?

➤ **Si vous avez divorcé ou êtes séparés depuis le 1^{er} janvier 2023 :**

Vous n'avez rien à faire, la mise en place du service est automatique ! Les professionnels de justice transmettent directement les éléments de votre dossier à l'Aripa. Pensez à faire fixer le montant de la pension alimentaire pour en bénéficier.

➤ **Si vous étiez séparés ou divorcés avant le 1^{er} janvier 2023 :**

- Avec un dossier de recouvrement de pensions alimentaires en cours :

Vous n'avez rien à faire. Une fois toutes les pensions récupérées, vous serez contacté par l'Aripa pour mettre en place le service et, ainsi, poursuivre le prélèvement et le versement sécurisés des pensions alimentaires.

· Sans dossier de recouvrement de pensions alimentaires mais avec une pension alimentaire déjà fixée :

Faites votre demande d'intermédiation financière directement sur www.pensionalimentaire.caf.fr

· Sans dossier de recouvrement de pensions alimentaires et sans pension alimentaire fixée :

Faites fixer le montant de la pension alimentaire pour vos enfants pour bénéficier automatiquement du service après transmission des éléments à l'Aripa par les professionnels de justice.

Enfin, la mise en place de l'intermédiation peut être refusée d'un commun accord par les parents ou par le juge à titre exceptionnel.

L'ATELIER « BIEN DANS SON ASSIETTE »

Cet atelier a été organisé avec l'aide du CCAS de Champeaux et la  PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France)

Depuis fin septembre et jusqu'à début novembre, une quinzaine de retraités se retrouve une fois par semaine pendant deux heures afin d'apprendre à "comment mieux manger" avec l'aide d'une diététicienne.

Ces moments se passent dans la bonne humeur, avec de la convivialité et des échanges amicaux et cordiaux.

On apprend plein de choses sur le comment mieux manger (quantité, qualité, prix, respect des saisons, étiquettes des aliments, etc.) et aussi se défaire de quelques préjugés sur l'alimentation des personnes âgées.

C'est aussi l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes et donc de sortir de son isolement.

Si vous êtes intéressé par ces ateliers, voici le lien Internet de la PRIF : <https://prif.fr>

Isabelle MARIÉ-SALL



État Civil

Mariages

Se sont unis par le mariage :

Le 5 août 2023, Cindy CANAT et Benoit JEANNOTIN.

Le 26 août 2023, Delphine HUET et Baptiste ODIOT.

Le 23 septembre, Fiora LANFRANCHI et de Quentin PINCZON du SEL.

Le 30 septembre, Julie BÉCARD et Thomas DELAQUAIZE.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux couples.

Décès

Madame Ghislaine LE LOUËDEC est décédée le 15 août 2023, à l'âge de 66 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Ils se sont dits
OUI

Cindy et Benoit
le 5 août 2023



**TOUS
NOS
VOEUX**

Delphine et Baptiste
le 26 août 2023



de

Fiora et Quentin
le 23 septembre 2023



BONHEUR

Julie et Thomas
le 30 septembre 2023



C'est arrivé près de chez vous

Septembre 2023 de l'ACC

Que penser et dire sur le mois de septembre de l'ACC avec ses 3 manifestations ? Eh bien, c'est le plus mauvais – et décevant – mois depuis notre création en 1997 ! Hélas, peu de monde ! Maintenant, étant donné l'annulation de la Bourse aux jouets (14 et 15 octobre), nous allons reprendre nos activités les **samedi 25 + dimanche 26 novembre** pour notre Marché de Noël (Avent), avec ses différents exposants en alimentation, fabricants d'objets décors divers. Nous vous attendons nombreux à arpenter la Campélienne durant ces deux jours !

Bien sûr, la somme que nous allons pouvoir remettre, début 2024, aux enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif, sera nettement moindre !

LE FESTIVAL CHAMPOCK FOR EVER

Le festival Champoprock s'est tenu les 25 et 26 août 2023.

Deux jours intenses au cours desquels 8 groupes de rock dont 7 locaux nous ont fait vibrer, au rythme du folk, du punk, du rock et de la pop.

Certains jouaient pour la première fois dans un festival et ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé car le festival Champoprock c'est aussi l'occasion de mettre en avant des groupes locaux débutants ou confirmés.

Si la fréquentation n'a pas été à la hauteur de nos espérances avec 270 festivaliers sur les 2 jours, ceux qui sont venus ne l'ont pas regretté.

Un tel festival demande des mois de préparation, nécessite de mobiliser près de 50 bénévoles.

5 jours d'installation ont été nécessaires pour mettre en place la scène, les quelque 200 barrières, les 20 tentes et 10 tonnes de matériels.

Au cours des 2 jours, nous avons écoulé 100 américains, 14 fûts de bières, nourri les bénévoles et les groupes, et proposé différents stands dont 1 réservé à une artiste locale et un autre pour les enfants et un 3^e pour l'association « Cannabis sans frontière ».

Un service d'ordre et des recommandations visant à assurer la sécurité de tous ont permis que tout se passe sans anicroche, dans la joie et le plaisir partagé.

Le festival terminé, il nous a fallu 4 jours pour tout démonter et rendre les lieux tels que nous les avons trouvés.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés et soutenus.

Particulièrement et d'abord la Mairie de CHAMPEAUX.

Puis le Département 77, la CCBRC, les Mairies de BOMBON et de VERNEUIL-L'ÉTANG.

Les entreprises : LIVE FACTORY, PLACIER et LES 2 L.

Merci aussi à M. BÉCARD pour le prêt d'un manitou.

Merci à l'association « Les copains du coin », aux photographes : Halie photographie et Chris DLT

Merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

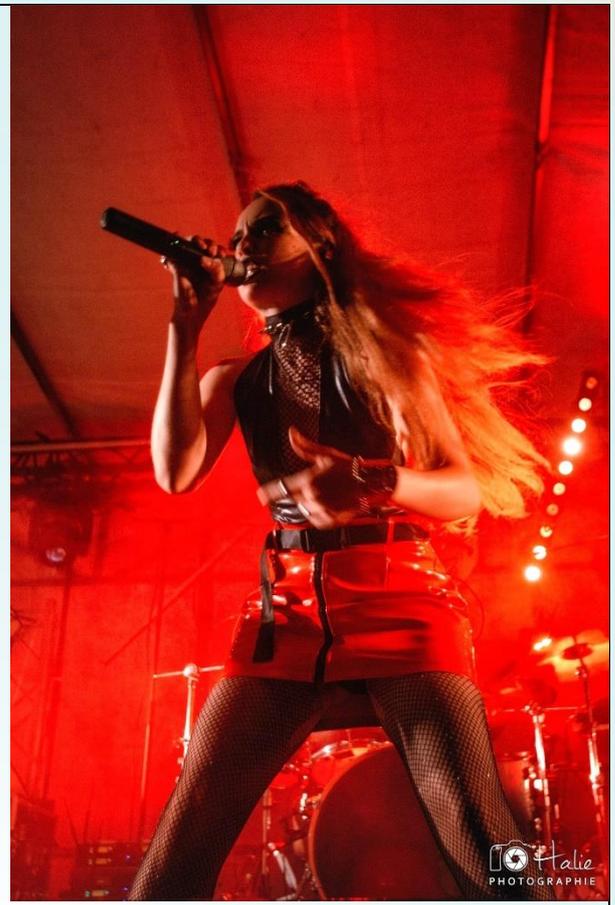
Et merci à tous les festivaliers que nous espérons bien plus nombreux l'an prochain afin de pouvoir pérenniser ce festival.

Nous terminons en rappelant que ce festival a été dédié à Ghislaine LE LOUËDEC, décédée prématurément le 15 août 2023 et pour laquelle un feu d'artifice a été spécialement tiré.

La Campélienne-Animations



(c) Chris DLT



NOUVEAU COMMERCE A CHAMPEAUX!

L'atelier de Coralie

COIFFEUR

Coralie vous accueille dans son élégant et très chic salon de coiffure, rue de la Ferronnerie, face à la pharmacie.

Horaires :

- Lundi : 9h/17h
- Mardi : 9h/12h et 14h/18h
- Mercredi : fermé
- Judi : 09h/18h
- Vendredi : 09h/19h
- Samedi : 09h/17h

Prenez rendez-vous en ligne : <https://latelierdecoraliechampeaux77.fr>

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour 2023

- 4 novembre** : Soirée de la Campélienne-Animations
11 novembre : Commémoration Armistice 1918
25 et 26 novembre : Marché de Noël de l'ACC
3 décembre : Banquet des Cheveux Blancs
8 et 9 décembre : Téléthon
16 décembre : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur le site Internet de la mairie <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



Soirée de la Campélienne-Animations

Soirée 'Dino Punk Party' organisée le 4 novembre 20 heures à la Campélienne. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page Facebook de l'association.

<https://www.facebook.com/campelienne.animations>

Cérémonie Commémoration Armistice 11 novembre 1918

Nous vous informons que la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le **SAMEDI 11 NOVEMBRE** devant le monument aux morts de Champeaux, comme suit :

- 9 h 45 : Dépôt de gerbes, allocutions, appel aux Morts.
- 10 h 15 : Dépôt de bouquets sur les tombes des soldats « Morts pour la France ».
- 11 h 00 : Dépôt de gerbes, allocutions, appel aux Morts, à St-Méry.
- 11 h 30 : Dépôt de bouquets sur les tombes des soldats « Morts pour la France », à St-Méry.
- 12 h 00 : Pot de l'Amitié offert par la mairie de St-Méry.
- 12 h 30 : Assemblée Générale et Repas des Anciens Combattants à la salle des fêtes de St-Méry.

Nous vous rappelons que ce repas est ouvert à toute personne désireuse d'y participer. Contact : M. Jacqueson ou M. Chéchin, avant le 31/10/23.



Marché de Noël (Avent) de l'ACC

Courant novembre, notre **13^e Marché de Noël (Avent)**, prévu les **samedi 25 + dimanche 26 novembre** avec, tout au long de ce week-end, les multiples exposants chez lesquels vous pourriez trouver le dernier petit cadeau pour Noël ? Les visiteurs sont espérés - et attendus - très nombreux et, bien sûr, à déguster les nombreux gâteaux fabrication maison !



CAL : soirée LOTO à la Campélienne

Champeaux Animations Loisirs vous propose de participer à son LOTO annuel organisé le **samedi 16 décembre** à 20 h 30.

Buvette et restauration sur place.

Renseignements : <https://CAL77720.fr>

Alors venez en famille et tentez votre chance.

À vous de jouer !

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro

☺ ANNONCES

PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons, est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou le rendant sourd avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un arrêté préfectoral, déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

La Campélienne Animations vous présente :

LA DINO PUNK PARTY

Le 4 Novembre 2023 à 20H



70's, 80's, 90's, 2000's

Rock, Disco, Electro

Entrée 5€

Buvette sur place



Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
 Contact : elodie@les-petites-histoires.fr
 Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>
 Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

NOUVEAU

BC2E – DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- DPE, Gaz, Électricité, Amiante, Plomb
 - Audit Énergétique
 Frédéric VINCENT : Tél. 06.29.27.17.76
 E-mail : frederic.vincent@bc2e.com
 Internet : <https://www.fvdiagimmo.bc2e.com>

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle) individuelle

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation - dépannage.
 Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69
 3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPIILLON
 17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
 Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.
 Tél. : 01 64 38 71 01.
 E-mail : devis@lesjardinsdemarjolaine.com
 Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

MASSAGES BIEN-ÊTRE

Katia GUERINET : tél. 06 12 77 49 69.
<https://katiaguerinet-massages.com>
 Instagram : [katiaguerinet-massages](https://www.instagram.com/katiaguerinet-massages)

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.
 Tél. : 01 60 66 95 37.

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr
 26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
 Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

**MESSES OU CÉLÉBRATIONS
 DU GROUPE PAROISSIAL**

*Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
 Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju*

Novembre 2023 :

Mercredi 1^{er} : Solennité de « La Toussaint »
 Fête de « Tous les Saints » : 11 h Messe à l'église de Mormant.
 Jeudi 2 : Commémoration de tous les fidèles défunts :
 18 h 30 Messe pour tous nos fidèles défunts à l'église de Mormant.
 Dimanche 5 : 11 h Messe à l'église de Mormant.
 Samedi 11 : 18 h église de Mormant : Messe des familles et pour tous les enfants du catéchisme de notre secteur de Mormant.
 Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
 Dimanches 12 - 19 - 26, fête du « Christ Roi de l'Univers » :
 11 h Messe à l'église de Mormant.

Décembre 2023 :

Dimanche 3 : 11 h Messe à l'église de Mormant.
 Samedi 9 : 18 h église de Mormant : Messe des familles et pour tous les enfants du catéchisme de notre secteur de Mormant.
 Dimanche 10 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
 Dimanches 10 - 17 - 24 : 11 h Messe à l'église de Mormant.
CÉLÉBRATIONS DE NOËL : Dimanche 24 Décembre :
 19 h Messe de la nuit de NOËL à l'église de La Chapelle-Gauthier.
 Lundi 25 : Jour de NOËL :
 11 h Messe de la Nativité de Seigneur à l'église de Mormant.
 Dimanche 31 : Fête de « LA SAINTE FAMILLE » :
 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux
 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et sur le mur de la salle paroissiale.
 Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



VACANCES APPRENANTES

VACANCES APPRENANTES AOÛT 2023
Une vingtaine d'élèves ont pu profiter de ce dispositif. École le matin et activités l'après-midi.

La thématique retenue était le sport. Les premiers après-midis ont été consacrés aux sports collectifs. Puis, une 1^{ère} sortie a été organisée à la recherche de bois pour la fabrication d'un arc. Pour la 2^{ème} sortie, les élèves se sont rendus au parc FOREST ARENA pour une Archery Battle, suivie d'une course d'orientation dans laquelle il fallait retrouver des balises bien cachées.

Beaucoup d'enthousiasme, comme d'habitude, de la part des élèves pour des activités utiles et complémentaires. Un grand merci à nos enseignantes Mmes BEDEL et RENARD pour leur implication et merci aux accompagnateurs Lili, Margaux et Andréas pour leur indispensable présence.



Horaires Transports Scolaires

MATIN	
Arrêt	De
Andrezel – Mainpincien	7h50
Andrezel – Le Truisy bourg	7h54
Andrezel – Le Truisy serres	8h00
Andrezel – Élémentaire	8h05
Champeaux – Abri bus	8h11
Champeaux – maternelle/cantine	8h15
St-Méry – Élémentaire	8h20
Champeaux – Maternelle/cantine	8h30
Champeaux – Élémentaire	8h35
Andrezel – Élémentaire	8h45

SOIR	
Arrêt	De
St-Méry – Élémentaire	16h10
Champeaux – Élémentaire	16h20
Champeaux – Maternelle / cantine	16h25
Andrezel – Élémentaire	16h35
Andrezel – Le Truisy serres	16h41
Andrezel – Le Truisy bourg	16h45
Andrezel – Mainpincien	16h51
Champeaux – Élémentaire	17h05
Champeaux – Maternelle / cantine	17h10
St-Méry – Élémentaire	17h15

Attention :

Il n'y aura pas de transport scolaire pour les élèves scolarisés à la maternelle de Champeaux ne mangeant pas à la cantine.

ALLER MIDI	
Arrêt	De
Andrezel – Élémentaire	11h45
St-Méry – Élémentaire	11h55
Champeaux – Maternelle / cantine	12h02
Champeaux – Élémentaire	12h06
Andrezel – Élémentaire	12h15
Champeaux – Abri bus	12h21
Champeaux – Maternelle / cantine	12h30
St-Méry - Élémentaire	12h40
Champeaux – Maternelle / cantine	12h50

RETOUR MIDI	
Arrêt	De
Champeaux – Maternelle/cantine	12h50
Andrezel – Élémentaire	13h00
Champeaux – Élémentaire	13h10
Champeaux – Maternelle/cantine	13h15
St-Méry – Élémentaire	13h25
Champeaux – Élémentaire	13h35
Champeaux – Maternelle/cantine	13h40
Andrezel – Élémentaire	13h50

Horaires du RPI

Ouverture du secrétariat : rue du Cloître (ancienne mairie) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h30 et de 13 h à 17 h. Fermé le jeudi après-midi des semaines impaires et tous les mercredis.

Horaires des écoles :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

École	MATIN			APRÈS-MIDI		
	Ouverture des portes	Début de la classe	Fin de classe	Ouverture des portes	Début de la classe	Fin de classe
Andrezel	8 h 45	8 h 55	12 h 15	13 h 45	13 h 55	16 h 35
Champeaux	8 h 30	8 h 40	12 h 05	13 h 35	13 h 45	16 h 20
Saint-Méry	8 h 20	8 h 30	11 h 55	13 h 25	13 h 35	16 h 10
Maternelle	8 h 20	8 h 30	11 h 30	13 h 15	13 h 25	16 h 25

S Z J J A G A M Y A T P N R S
 A R P L G Q U L U M B L L U N
 T D U J B L E M E R U E H E E
 R N J O C K N W S D U U X U I
 V A E M J O K I C G C R S G C
 A I L V J P A M E M L E V N N
 B I O T X V I E U D Y F A A A
 J M X L U I N P R L E W S L B
 C J O A O M P F F U R A R I H
 Q H M R O N D U I V N W Q W X
 M A A T T J S L X G V U J X T
 V T U N M E L G L R U R R O M
 A A W G S E M O N O T O N E F
 O F E D X O T N A C O F F U S
 G P Q M Q S N V E R L A I N E

ANCIENS	HEURE	PLEURE
AUTOMNE	JOURS	SANGLOTS
BLEME	LANGUEUR	SUFFOCANT
CHANSON	MAUVAIS	VENT
CŒUR	MONOTONE	VERLAINE
FEUILLE	MORTE	VIOLONS

« Chansons d'automne » de Paul VERLAINE

MOTS MELES


Orientation des mots

Chanson d'automne

*Les sanglots longs
 Des violons
 De l'automne
 Blessent mon cœur
 D'une langueur
 Monotone.
 Tout suffoquant
 Et blême, quand
 Sonne l'heure,
 Je me souviens
 Des jours anciens
 Et je pleure ;
 Et je m'en vais
 Au vent mauvais
 Qui m'emporte
 Deçà, delà,
 Pareil à la
 Feuille morte.*

ALCYON	FLOCON	OMBRE
AOUT	HERBE	PIEGE
AUORE	MINUTE	PLAFOND
AZUR	MOUCHE	RAYON
BLANC	NEIGE	SAISON
COLLINE	OCEAN	SEPTEMBRE
ETE	OISEAU	VENT

Résultat de la grille
du numéro précédent

O N I N V X T N E E W P I E C
 I O J N F E O A T N Y P H V O
 S Y N Y R M N X U C T C A O L
 E A K O B E F T N S U F J L L
 A R R R R Q E B A I O A C X A I
 U E N T N J R M E G E I P N
 A B H E O Z Q S E K T P A K E
 D H L S F Y E I O H H D C Z Y
 M N I A I N C N A Z U R Z C B
 M A O K N J K L N O C O L F Y
 S V H F I C J B A Z Q E V Q I
 H T T A N N E I G E C R C Y
 H K U A B L L N K M O K E E R
 E A O P S E P T E M B R E A I
 Y L A N J G P G C N T H A A N

« Voici la saison qui décline » de Victor HUGO

Voici la saison qui décline
 Voici que la saison décline,
 L'ombre grandit, l'azur décroît,
 Le vent fraîchit sur la colline,
 L'oiseau frissonne, l'herbe a froid.

Août contre septembre lutte ;
 L'océan n'a plus d'alcyon ;
 Chaque jour perd une minute,
 Chaque aurore pleure un rayon.
 La mouche, comme prise au piège,

Est immobile à mon plafond ;
 Et comme un blanc flocon de neige,
 Petit à petit, l'été fond.

Savez-vous que...

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales françaises de 2023 ont eu lieu le 24 septembre 2023 afin de renouveler au scrutin indirect la moitié des membres du Sénat, la chambre haute du Parlement français.

Pour la Seine-et-Marne :

Scrutin **proportionnel**

6 sièges

Nombre d'inscrits : 3327

Élus :

Anne CHAIN-LARCHÉ / Pierre CUYPERS : **Les Républicains : 35,17 %**

Vincent ÉBLÉ (PS) / Marianne MARGATÉ (PCF) : **Union de la gauche : 23,57 %**

Louis VOGEL : **Divers centre : 14,64 %**

Aymeric DUROX : **Rassemblement National : 12,98 %**

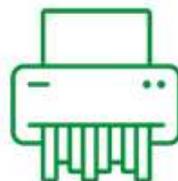
SMETOM GEEODE



Opération "Compost'tour"
Répondre aux besoins de moins de 1 000 habitants.
Bientôt dans votre commune



Le SMETOM-GEEODE vous offre un composteur de 400L en bois !
Pour en bénéficier veuillez obligatoirement vous inscrire
à l'adresse mail :
composteur@smetom-geeode.fr



le broyage de papiers

40%

de papier en moins grâce au
« stop pub »

Vous avez des documents sensibles ou confidentiels à détruire ?

Le SMETOM-GEEODE a mis en fonction un broyeur à forte capacité capable de répondre à votre besoin.

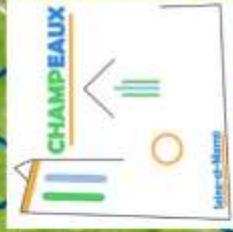
Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise ou une administration, ce service gratuit vous est ouvert, sur rendez-vous.

À partir du lien suivant :

<https://www.smetom-geeode.fr/formulaire/>

Entente Champeaux Crisenois ARC

ALLER	RETOUR
24/09/2023 CHAMPEAUX	MELUN 07/04/2024
08/10/2023 SAVIGNY (9h)	CHAMPEAUX 02/06/2024
15/10/2023 BOISSISE	CHAMPEAUX 10/03/2024
22/10/2023 CHAMPEAUX	LIEUSAIN 04/02/2024
05/11/2023 PAYS de BIÈRES	CHAMPEAUX 11/02/2024
19/11/2023 CHAMPEAUX	HERICY 03/03/2024
26/11/2023 - - -	CHAMPEAUX 17/03/2024
03/12/2023 CHAMPEAUX	LA ROCLETTE 24/03/2024
17/12/2023 AVON	CHAMPEAUX 28/04/2024
14/01/2024 MONTEREAU	CHAMPEAUX 05/05/2024
21/01/2024 CHAMPEAUX	LOING 26/05/2024

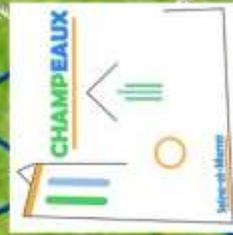


09h30

Vétérans +55 ans

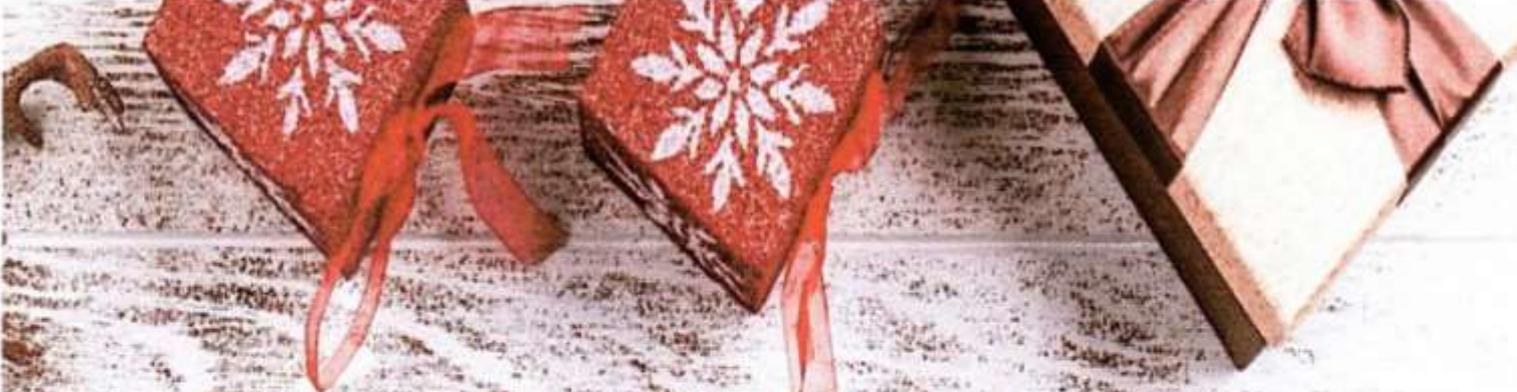
Entente Champeaux Crisenois ARC

ALLER	RETOUR
24/09/2023 MONTEREAU	CHAMPEAUX 07/04/2024
08/10/2023 CHAMPEAUX	EVERLY 02/06/2024
15/10/2023 CHAMPEAUX	AVON 10/03/2024
22/10/2023 VARENNES	CHAMPEAUX 04/02/2024
05/11/2023 CHAMPEAUX	PAYS de BIÈRES 11/02/2024
19/11/2023 ST GERMAIN (10h)	CHAMPEAUX 03/03/2024
26/11/2023 CHAMPEAUX	FONTAINEBLEAU 17/03/2024
03/12/2023 COMBS (11h)	CHAMPEAUX 24/03/2024
17/12/2023 CHAMPEAUX	CPSP 28/04/2024
14/01/2024 CHAMPEAUX	BOCAGE 05/05/2024
21/01/2024 LOING	CHAMPEAUX 26/05/2024



09h30

Vétérans +45 ans



CHAMPEAUX

Marché de l'Avent

25 ET 26 NOVEMBRE

DE 10H À 17H À LA CAMPÉLIENNE

ORGANISÉ PAR L'ACC



AU PROFIT DES ENFANTS TRAITÉS CONTRE LE CANCER

Renseignements / Inscriptions :

01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr





CHAMPEAUX ANIMATIONS
DANSE DANSE DE SALON ECOLE DE MUSIQUE
LOISIRS



CHAMPEAUX

à **LA CAMPELIENNE**

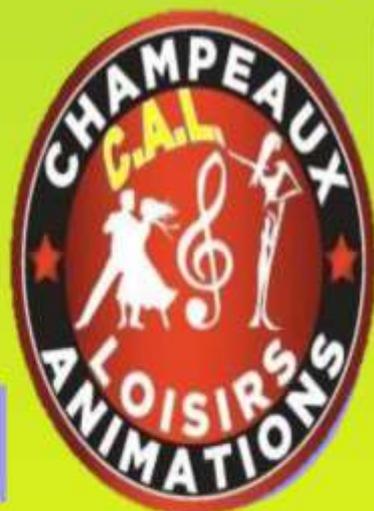
Rue Sarrazin Desmaraise à 17 Km de Melun

Samedi 16 Décembre

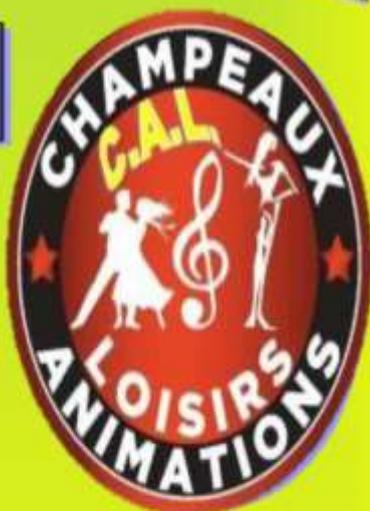
à 20 h 30



L



T



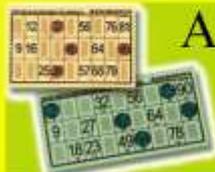
sans réservation préalable et avec buvette

Parmi les lots à gagner : TV 108cm Smart TV 4K, Vidéoprojecteur, Tablette 8', Liseuse 7', Karaoké, Barbecue, Montre connectée, et nombreux autres lots.

4 € le carton, 7 € les 2, 15 € les 5, 22 € les 8, 27 € les 10

Alors venez en famille et tentez votre chance
A vous de jouer !

Au nom du C.A.L., merci à tous et bonne chance !



Imprimé par nos soins

COMMANDE DE SAPINS

DE NOËL

Profitez de ce 37^e Téléthon pour commander dès à présent votre sapin de Noël. Vous contribuez ainsi à donner à l'AFM-Téléthon les moyens de lutter contre les maladies rares.

Votre commande doit nous parvenir **IMPÉRATIVEMENT** avant le 24 novembre 2023

AUCUNE COMMANDE NE SERA PRISE SUR PLACE

Votre sapin est à récupérer à la Mairie de Champeaux le samedi 9 décembre 2023 au matin.

Renseignements et réservation auprès de

Jean-Pierre HOLVOET

6, Rue Guillaume de Champeaux

77720 CHAMPEAUX

Tél. : 06 80 96 22 90

Remplissez le bon de commande au dos et joignez votre règlement par chèque à l'ordre de

La Campélienne – Animations

Bon de commande

Taille	Prix unitaire	Quantité	Prix total
--------	---------------	----------	------------

Epicéa coupé

80 cm - 1 m sans bûche	13 €		
80 cm - 1 m avec bûche	17 €		
1 m - 1,25 m sans bûche	17 €		
1 m - 1,25 m avec bûche	21 €		
1,25 m - 1,50 m sans bûche	19 €		
1,25 m - 1,50 m avec bûche	23 €		
1,5 m - 1,75 m sans bûche	23 €		
1,5 m - 1,75 m avec bûche	28 €		
1,75 m - 2 m sans bûche	25 €		
1,75 m - 2 m avec bûche	30 €		
2 m - 2,50 m sans bûche	29 €		
2 m - 2,5 m avec bûche	35 €		

Nordman coupé

80 cm - 1 m sans bûche	19 €		
80 cm - 1 m avec bûche	23 €		
1 m - 1,25 m sans bûche	24 €		
1 m - 1,25 m avec bûche	28 €		
1,25 m - 1,50 m sans bûche	28 €		
1,25 m - 1,50 m avec bûche	32 €		
1,5 m - 1,75 m sans bûche	33 €		
1,5 m - 1,75 m avec bûche	38 €		
1,75 m - 2 m sans bûche	39 €		
1,75 m - 2 m avec bûche	44 €		
2 m - 2,50 m sans bûche	45 €		
2 m - 2,5 m avec bûche	50 €		
TOTAL			

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et commune : _____

Téléphone : _____

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre. Prochain passage le lundi 4 décembre 2023. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).



RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis :

2, 9, 16, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2023.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre 2023.

Attention : *Les déchets verts et les encombrants* sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ». (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM.



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30.

Maison des Solidarités 16, place Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en <https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.



PANNEAUPOCKET Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie. Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel. Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com>. Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous).

LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : mairie4.champeaux.77@orange.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

Place du Cloître 01 60 66 91 88
Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître
01 60 66 96 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 30
Fermeture mercredi et samedi
Site Internet : <https://www.sirpacsm.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie.
Permanence administrative le mardi de 11 h à 12 h

AGENCE POSTALE

Rue Guillaume de Champeaux
3631 (appel non surtaxé)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi
Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.
Emballages : lundi des semaines impaires.
Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- **MÉDECIN**
Docteur MONCHI
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Mme SYLVAIN FIERIN
1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**
Mmes CARDENNE et VOISIN
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins)
ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119

BIEN-ÊTRE

MASSAGES BIEN-ÊTRE (praticienne agréée FFMBE)
Mme KATIA GUERINET 06 12 77 49 69
Site internet : katiaguerinet-massages.com
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** :
Place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :
8 rue de la Ferronnerie
Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01 60 66 94 46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10
Lundi et samedi : 9h à 17h, mardi : 9h à 12h et 14h à 18h, jeudi et vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01 64 25 18 34